

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de donner un avis négatif à ce projet éolien pour les raisons suivantes:

- l'outarde canepetière présente sur le site est en danger en Poitou-Charentes, voir la liste rouge Poitou-Charentes, lien : http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/wp-content/uploads/2019/11/Liste_Rouge_OISEAUX-NICHEURS_PC_2018_HD.pdf



Outarde canepetière

EN

Le Poitou-Charentes accueille la dernière population migratrice européenne d'Outarde canepetière avec moins de 300 mâles chanteurs, ce qui donne à la région une forte responsabilité pour sa conservation au niveau national. La tendance est estimée à -2,6 % entre 2004 et 2015. Pour assurer sa conservation, cette espèce bénéficie de mesures agro-environnementales afin de maintenir des parcelles herbacées non fauchées en période de reproduction au cœur des plaines céréalières.

Dans le mémoire du pétitionnaire en réponse de la MRAE, cette espèce est bien présente à proximité: (Copie page 26 ci dessous)

Figure 8 - Relevés de température et de vent dans la zone d'implantation potentielle (source : CALIDRIS)

Les observations réalisées ont permis d'observer simultanément au maximum 1 mâle et 2 femelles dans une jachère (zone-1). Ces oiseaux étaient cantonnés dans une parcelle en jachère située à plus d'1 km de la première éolienne jusqu'au 10/05/2022. A cette date la parcelle fut retournée et passée en culture de melon.

La présence de cette espèce est particulièrement menacée, la construction et l'exploitation du parc éolien conduirait à des menaces supplémentaires pour cette espèce.

- saturation visuelle, un nombre trop important d'éoliennes seraient visibles, notamment la nuit, créant une pollution visuelle importante.

En conséquence, je vous prie Monsieur le Commissaire enquêteur de donner un avis défavorable à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marcel Puygrenier

